



LPA Martin Luther King

Centre Pierre Reverdy

Voie de l' Étang

11100 NARBONNE

04.68.41.36.39

lpa.narbonne@educagri.fr

Madame Vanessa ALLAUZEN

Proviseure du Lycée Martin Luther King
Aux parents d'élèves

Narbonne, le 28 août 2020

Objet : Informations Rentrée 2020, contexte sanitaire COVID19

Madame, Monsieur

La rentrée scolaire approche. Nous sommes ravis de vous accueillir pour une année scolaire nouvelle. Après la longue période de confinement et les vacances scolaires, il est important que chaque élève revienne à l'école.

Toutefois, les risques sanitaires sont toujours présents, c'est pourquoi nous avons travaillé pour adapter notre organisation afin de favoriser un accueil dans les meilleures conditions en assurant une sécurité sanitaire maximum. Un protocole de Reprise d'activité mettant en œuvre les directives nationales a été présenté à la Commission Hygiène et Sécurité ce matin. Un point d'information sera fait lors de la réunion de rentrée.

A cet égard, l'organisation de l'accueil de la rentrée sera modifiée afin de limiter le brassage et le nombre d'occupants dans le self. Les élèves et leurs parents seront accueillis, aux horaires prévus dans leur salle de classe (qui sera indiquée dans le hall) par le professeur principal. La direction et le CPE interviendront dans chaque réunion.

A partir du 1^{er} septembre, **le port du masque est obligatoire dans :**

- **tous les espaces clos** de vie et d'enseignement des apprenants
- **tous les espaces extérieurs**. Le port du masque n'est toutefois pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratique sportive). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation

D'ores et déjà, je vous remercie de :

- prévoir 2 masques par jour (soit 10 par semaine pour les élèves internes). Le Conseil régional a décidé de doter tous les élèves d'Occitanie de 2 masques lavables. Ils seront remis le jour de la rentrée. Toutefois, cela ne couvre pas les besoins journaliers, c'est pourquoi nous vous demandons de fournir les masques supplémentaires.
- se munir d'un sac plastique (du type sac de congélation zip) afin de conserver les masques usagés à l'intérieur en attendant le lavage le soir ou week-end selon le statut de l'élève.

- disposer de paquets de mouchoirs à usage unique
- avoir sa propre gourde d'eau qui sera remplie régulièrement et qui pourra servir pour les repas.

Gestes barrières :

Les élèves utiliseront autant que faire se peut toujours la même salle et seront assis à la même place. Du gel hydroalcoolique sera présent dans toutes les salles ainsi qu'à différents points de l'établissement (entrée, restauration scolaire, internat ...). Je vous rappelle que le lavage de mains avec de l'eau et du savon doit être une priorité et doit être réalisé à minima 4 fois par demi-journée, en sus de l'utilisation du gel hydroalcoolique.

L'aération des locaux sera fréquente.

Le nettoyage est réalisé quotidiennement avec des produits virucides et l'accent sera mis sur les poignées, rampe, interrupteurs.

Des poubelles spéciales pour les masques/kleenex/lingettes seront placés à différents points de l'établissement.

Restauration :

Le port du masque est obligatoire jusqu'à ce que l'élève soit assis à table. Une désinfection des mains aura lieu à l'entrée. Les repas seront pris par classe selon le planning établi. La demi-pension fonctionnera à effectif réduit avec une place sur deux occupée. Les agents de restauration serviront tous les aliments afin d'éviter au maximum le contact des élèves. Les carafes étant à proscrire, les élèves utiliseront leur gourde ou iront leur verre d'eau à la fontaine à eau. Un nettoyage des mains aura lieu à la sortie.

Internat :

Le masque y est obligatoire sauf pour la toilette quotidienne et pour dormir. Les élèves seront placés autant que faire se peut avec des camarades de leur classe. L'utilisation du sèche-cheveux est formellement interdite. Les chambres sont aménagées de telle sorte qu'elles respectent la distanciation physique.

J'appelle tous les élèves au civisme et au respect des règles sanitaires mises en place pour assurer dans les meilleures conditions leur vie au sein de l'établissement.

Les règles sanitaires devront être respectées scrupuleusement. Tout manquement déclenchera une sanction immédiate par une mise à l'écart rapide de l'établissement de l'élève.

Je demande aux parents de ne pas mettre leur enfant au lycée, et de prévenir la vie scolaire, en cas de fièvre (38° au plus) ou en cas d'apparition de symptôme évoquant la COVID19.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

Bien Cordialement,
La Proviseure, V. ALLAUZEN